

SECTION 01: Identification du produit et de la société chimique

Nom du produit..... LAVAGE PRIMIÉR
 Fabriqué pour..... Rexall Solutions
 27 Keefer Rd, St. Catharines, ON L2M 6K4

numéro d'urgence 24 heures :..... AUX ÉTATS-UNIS, APPELEZ INFOTRAC (1-888-CAN-UTEC (226-8832) or 613-996-6666)
 Usage recommandé et restrictions d'utilisation Diluant à peinture.

Evaluation du risque
 Classification de NFPA..... Santé: 1 incendie: 3 réactivité: 0.
 IHM..... S: 2 F: 3 R: 0.

SECTION 02: Identification des dangers



Mention d'avertissement..... DANGER.
 Classification de danger..... Toxicité aiguë 4. Toxicité par aspiration 1. Corrosion/irritation cutanées 2 . Irritation oculaire 2. Liquides inflammables 2. STOT RE 2. Single de toxicité pour certains organes cibles - exposition unique 3.

Description du danger..... H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et pénètre dans les voies respiratoires. H312 dangereux au contact de la peau. H315 Provoque une irritation cutanée. H320 provoque une irritation des yeux. H332 dangereux en cas d'inhalation. H335 Peut irriter les voies respiratoires. H336 Peut causer la somnolence ou des vertiges. H225 Liquide et vapeur très inflammables . H373 Peut causer des dommages au foie et aux reins par contact prolongé ou répété.

Prévention..... P202 Ne pas manipuler ce produit avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité . P243 Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques. P251 ne percer ni brûler le contenant, même après utilisation. P261 Éviter de respirer les brouillards, les vapeurs et les aérosols. P264 Se laver soigneusement après manipulation. P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P271 Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un lieu bien aéré. P273 Éviter les rejets dans l'environnement. P280 Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. P284 En cas de ventilation insuffisante porter une protection respiratoire. P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou autres sources d'ignition. P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P240 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. P241 Utiliser de l'eau pendant antidéflagrant. P242 Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles.

Intervention..... P301+ P310 EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON . P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher. P333 P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée, demander un avis médical/Consulter un médecin. P304 P312 si inhalé appeler un centre antipoison ou un médecin ; supprimer la personne à l'air frais et suivez les instructions du centre antipoison. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. P370 + P378 en cas d'incendie - utiliser de la poudre chimique sèche, du CO2 ou la mousse pour l'extinction. P362 + P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Stockage..... P403 P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P403 Stocker dans un endroit bien ventilé.

Élimination..... P501 Eliminer le contenu, les déchet ou les récipients vides conformément aux réglementations locales.

SECTION 03: Composition/information sur les Ingrédients

INGRÉDIENTS DANGEREUX	# CAS	Wt. %
NAPHTA VM&P	64742-89-8	60-100

SECTION 04: Mesures de premiers soins

Contact avec les yeux.....	En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes, tout en gardant les paupières ouvertes. Obtenir des soins médicaux.
Contact avec la peau.....	Enlever les vêtements contaminés et immédiatement laver les surfaces exposées avec une grande quantité d'eau pendant au moins 30 minutes ou 60 minutes pour les surfaces du corps critiques. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Inhalation.....	En cas d'inhalation, transporter la victime à l'air frais. Si la victime ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène, obtenir des soins médicaux.
Ingestion.....	Ne pas tenter de faire vomir. Si l'ingestion est suspectée, contacter immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Si des vomissements spontanés surviennent, faire pencher la victime vers l'avant avec la tête vers le bas afin d'éviter l'aspiration du liquide dans les poumons. Ne jamais rien donner par la bouche à une personne inconsciente.
Plus d'informations.....	Traitement symptomatique des victimes. Dans le cas d'un incident concernant ce produit, s'assurer que les autorités médicales reçoivent une copie de cette fiche de données de sécurité.

SECTION 05: Mesures anti-incendie

Agents extincteurs appropriés et inappropriés	Mousse "d'Alcool", CO ₂ , poudre chimique. Lors d'incendies majeurs le jet d'eau doit être utilisé.
Produits de combustion dangereux.....	Oxydes de carbone (CO, CO ₂).
Procédures anti-incendie spéciaux.....	Les pompiers devraient être équipés d'un appareil respiratoire autonome et d'un vêtement de protection complet pour se protéger contre les vapeurs potentiellement toxiques et irritantes. Refroidir les récipients exposés au feu avec le jet d'eau froide. La chaleur entraîne l'accumulation de la pression et peut provoquer une rupture explosive. Prévenir l'eau qui coule au large d'entrer dans les égouts et autres cours d'eau. Former une digue pour le contrôle de l'eau.

SECTION 06: Mesures de rejet accidentel

Cas de fuite ou de déversement.....	Ventiler. Éliminer toutes sources d'ignition. Contenir le déversement. Éviter tout contact personnel. Les produits déversés et de l'eau de rinçage sont classés comme déchets chimiques et doivent être éliminés conformément aux réglementations locales, provinciales et fédérales. Évacuer tout le personnel non essentiel. Prévenir l'évacuation dans les tuyaux, les égouts et d'autres voies d'eau. Absorber avec de la terre, du sable ou avec une autre matière inerte sèche. Enlever à la pelle dans des conteneurs non-scellés appropriés. Transporter dans un endroit bien ventilé (à l'extérieur) et traiter avec la solution neutralisante: mélange d'eau (80%) et de surfactant non-ionique Tergitol TMN-10 (20%); ou un mélange d'eau (90%), d'ammoniaque concentré (3 à 8 %) et de détergent (2%).
-------------------------------------	--

SECTION 07: Manutention et stockage

Procédures de manutention.....	Éviter tout contact de la peau et ventiler adéquatement, sinon porter un appareil de protection respiratoire approprié. Toujours adopter des mesures de précaution contre l'accumulation d'électricité statique qui peut découler des appareils, de la manipulation et des contenants dans lesquels le produit est emballé. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Mettre à terre l'équipement de manutention. Manipuler et ouvrir le récipient avec précaution. Les employés devraient se laver les mains et le visage avant de manger ou de boire. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues.
Conditions d'entreposage.....	Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Garder le récipient fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Stocker à l'écart de matières comburantes et des produits réducteurs. Stocker à l'écart de la lumière du soleil.

SECTION 08: Contrôles d'exposition/personal protection

INGRÉDIENTS	TWA	ACGIH TLV STEL	PEL	OSHA PEL STEL	REL	NIOSH
NAPHTA VM&P	100 ppm	300 ppm	100 ppm	Pas établi		Pas établi
Équipement de protection Yeux/type.....	Lunettes de protection contre les produits chimiques liquides.					

SECTION 08: Contrôles d'exposition/personal protection

Respiratoire/type.....	La ventilation locale est recommandée. Porter un respirateur approprié, bien ajusté lorsque les niveaux de contaminants dépassent les limites d'exposition recommandées.
Gants/type.....	Gants résistants aux produits chimiques.
Vêtements/type.....	Porter des vêtements protecteurs adéquats.
Chaussures/type.....	Bottes de sécurité selon les réglementations locaux.
Autres/type.....	Les douches d'urgence et les stations de lavage oculaire devraient être disponibles.
Contrôles d'ingénierie appropriés.....	Ventilation locale aux points d'émission.
Limites d'exposition	

SECTION 09: Propriétés physiques et chimiques

État physique.....	Liquide.
Couleur.....	Clair, incolore.
Odeur.....	Odeur d'hydrocarbures.
Seuil de l'odeur (ppm).....	Non disponible.
Pression de vapeur (mm Hg).....	1,5 À 2,0 Kpa.
Densité de vapeur (air = 1).....	4.1.
pH.....	Ne s'applique pas.
Densité relative (gravité spécifique).....	0,774 - 6,454 lb/USG.
Point de fusion et point de congélation (deg C).....	-55° C.
Solubilité.....	Insoluble dans l'eau.
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition (deg C).....	86.
Taux d'évaporation.....	1.0.
Point d'éclair (OC), méthode.....	10 Coupelle fermée.
Température d'auto-inflammation (deg C).....	320° C.
Limite supérieure d'inflammabilité (% vol.).....	9.3.
Limite inférieure d'inflammabilité (% vol.).....	0,9.
Coefficient d'eau/distribution d'huile.....	Non disponible.
% volatile par volume.....	100 .
COV.....	6,34 lb/USG.
Viscosité.....	13,2 s Zahn #2.

Déclaration de conformité aux COV

VOC Content: (as supplied)	760 g/l (6.34 lb/gal)
Density:	100 % w/w
Contenu volatil:	0.76 ± 0.02 g/ml
Contenu exonéré:	100 % w/w
	0 % w/w

Règlement COV: Règlement limitant la concentration en composés organiques volatils (COV) des produits de finition automobile

Exempt - ce produit peut être utilisé comme recharge pour les flacon pulvérisateur manuel utilisés pour préparer les surfaces avant le ponçage. Conforme au Canada. Pas à vendre en Californie.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

Stabilité chimique.....	Stable à des températures et à des pressions normales.
Réactivité	Éviter la chaleur, des étincelles et des flammes. Des réactions explosives peuvent survenir en présence d'agents oxydants forts.
Conditions à éviter.....	Tenir à l'écart de la chaleur. Incompatible avec les oxydants forts.
Produits de décomposition dangereux.....	Par le feu: Fumée noire dense. Oxydes de carbone (CO, CO2).
Possibilité de réactions dangereuses.....	La polymérisation dangereuse ne se produira pas.

SECTION 11: Renseignements toxicologiques

INGRÉDIENTS	LC50	LD50
-------------	------	------

NAPHTA VM&P

3400 4hr Rat

5 mg/kg Orale Rat 3 mg/kg Cutané Lapin

Voie d'entrée	Contact avec les yeux. Contact avec la peau. Inhalation.
Effets d'une exposition aiguë.....	Irritant pour les yeux, la peau et système respiratoire. Peut causer des effets du système nerveux central tels que maux de tête, nausées, vomissements et faiblesse.
Effets d'une exposition chronique.....	Contact cutané prolongé ou répété peut causer de séchage ou gerçures de la peau. L'exposition prolongée ou répétée peut provoquer des symptômes du rein ou du système nerveux central. Respirer de fortes concentrations de vapeur peut causer des effets anesthésiques et effets graves pour la santé.

Données toxicologiques

SECTION 12: Informations écologiques

Environnement..... Prévenir l'entrée dans les eaux, les eaux usées ou le sol.
 Persistance et dégradation..... Non disponible.

SECTION 13: Considérations relatives

Élimination des déchets..... Ce produit et son récipient doivent être éliminés comme des déchets dangereux. Éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 14: Informations relatives au transport

TMD..... UN1268 - des distillats de pétrole, N.S.A. (naphte) - classe 3 - GEII - cette rencontre produit en quantité limitée exemption lorsque expédiée dans des contenants de moins de 1 litre.
 Classification du DOT (route)..... UN1268 - des distillats de pétrole, N.S.A. (naphte) - classe 3 - GEII.
 Classification de l'IATA (Air)..... UN1268 - des distillats de pétrole, N.S.A. (naphte) - classe 3 - GEII .
 Classification de l'IMDG (maritime)..... UN1268 - des distillats de pétrole, N.S.A. (naphte) - classe 3 - GEII .
 Polluant marin..... Potentiel polluant marin.
 Preuve de la Classification..... Conformément à la partie 2.2.1 du règlement sur le transport de marchandises dangereuses (2 juillet 2014) - nous confirme que la classification de ce produit est exacte. .

SECTION 15: Renseignements sur la réglementation

Classification du SIMDUT 1988..... B2, D2B.
 Statut de la LCPE..... Ce produit est répertorié sur la Liste intérieure de substances (LIS).
 Section 313..... Aucun.
 OSHA..... Ce produit est considéré comme dangereux par l'OSHA Hazard Communication Standard.
 SARA Title III
 Section 302 - substances extrêmement Aucun.
 dangereuses
 Section 311/312 - catégories de danger..... Santé immédiate, différé, risque d'incendie.
 40CFR63 de polluants atmosphériques Aucun.
 dangereux EPA
 Statut de l'Inventaire TSCA..... Tous les composants sont répertoriés.
 Proposition 65 de la Californie..... Ce produit ne contient pas de produits chimiques reconnus par l'Etat de Californie pour causer le cancer ou la toxicité pour la reproduction.

SECTION 16: Autres informations

Avertissement:..... AVERTISSEMENT : Toutes les informations figurant dans les présentes sont issues des données obtenues par l'expérience et des sources techniques reconnues. Au meilleur de nos connaissances, il est considéré comme correct à partir de la date de délivrance, mais nous ne faisons aucune représentation quant à leur exactitude ou le caractère suffisant et ne suggèrent ni garantir que tous les risques énumérés ici sont les seuls qui existent. Informations sur les dangers qu'il contient sont offert uniquement pour le compte de l'utilisateur, sous réserve de sa propre enquête et la vérification de la conformité avec les règlements applicables, y compris l'utilisation sécuritaire du produit dans toutes les conditions prévisibles. L'information ne concerne que le produit désigné dans les présentes et ne se rapporte pas à son utilisation en combinaison avec tout autre matériel ou tout autre procédé.
 Date de préparation : JAN 20/2017